Conduire au Danemark

Vitesse, équipements, alcool, sièges enfants : l'essentiel à connaître avant de prendre la route.

112 NUMÉRO D'URGENCE

130 km/h	0,5 g/L	Selon salaire
AUTOROUTE	SEUIL ALCOOL	AMENDE ALCOOL

LIMITATIONS DE VITESSE

MOTOS, VOITURES ET VÉHICULES JUSQU'À 3,5 T

AUTOROUTES	VOIES RAPIDES	ROUTES	AGGLO
130	80	80	50

AVEC REMORQUE

AUTOROUTES	VOIES RAPIDES	ROUTES	AGGLO
80	80	80	50

CAMPING-CAR ≤3,5T AVEC REMORQUE

AUTOROUTES	VOIES RAPIDES	ROUTES	AGGLO
130	80	80	50

ÉQUIPEMENTS

Feux (jour et nuit)	Obligatoire
Triangle de signalisation	Obligatoire
Gilet de sécurité	Facultatif
Trousse de secours	Facultative
Extincteur	Facultatif
Téléphone tenu en main	Interdit
Kit mains libres	Autorisé

ÉQUIPEMENT HIVER

Pneus hiver	Recommandés
Chaînes à neige	Autorisées
Pneus cloutés	Autorisés*
Casque vélo	Recommandé

* En période hivernale (1/11 au 15/04), sur les 4 roues si utilisés. Chaussettes à neige acceptées en alternative aux chaînes.

AMENDE ALCOOL INDEXÉE SUR LE SALAIRE

Entre 0,5 et 2 g/L, l'amende est calculée à partir du **salaire net** du contrevenant. Au-delà de 2 g/L, elle s'élève au **montant net d'un mois de salaire**.

ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

Présentes dans plusieurs villes, contrôlées par caméras. **Enregistrement obligatoire en amont** pour les véhicules étrangers. Des routes de "transit" permettent de circuler entre zones si le véhicule n'est pas conforme.

SÉCURITÉ EN VOITURE

Ceinture : obligatoire à tous les sièges équipés. | **Sièges enfants :** système adapté sous 3 ans, siège enfant au-delà jusqu'à 1,35 m.

NOTES PERSONNELLES

Avertissement : Les informations sont fournies à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité contractuelle ou délictuelle de audeladespoints.fr. Elles ne remplacent pas les textes légaux. | audeladespoints.fr